

FAITS DIVERS-JUSTICE

faits-dj.union@sonapresse.com

Il décède après avoir été mordu par un serpent

Gloire Junaël MOUBEDI BIGOGO
Lebamba/Gabon

ARDIN Mambenga, Gabonais âgé d'une trentaine d'années, vient de succomber des suites d'une morsure de serpent à l'hôpital de Bongolo. Les différents témoignages recueillis sur les lieux font état de ce que Mambenga et son neveu, Steven Mikolo Malouyi, s'étaient rendus dans la forêt de Mbongo à une quinzaine de kilomètres du village Nzoundou (7 Km de Lebamba) pour une partie de chasse. Après avoir abattu trois animaux, les deux chasseurs débloquent une gazelle. Mambenga tire aussitôt sur la bête qui, bien qu'atteinte par les balles, réussit à s'enfuir pour se réfugier dans les buissons. C'est en la poursuivant que le trentenaire sent une morsure à un orteil du pied droit. En actionnant sa lampe torche, il constate avec horreur qu'il s'agit d'un serpent, qu'il réussit d'ailleurs à tuer.



La victime, Ardin Mabenga alias Baggio, de son vivant.

Malgré le garrot attaché au pied pour freiner la propagation du venin, rien n'y fit. Les forces abandonnent rapidement la victime qui se fait finalement porter au dos par son accompagnateur jusqu'au village. Un véhicule loué pour la circonstance conduit ensuite le blessé à l'hôpital de Bongolo. Mais une fois sur place, Mambenga rend l'âme au service des urgences, malgré les efforts du corps médical pour le sauver. Il laisse une nombreuse famille inconsolable.

Le clin d'œil de Lybek



Deux morts par noyade à Akanda

Abel EYEGHE EKORE
Akanda/Gabon

DEUX enfants ont péri par noyade, le 17 octobre dernier, au cours d'une baignade dans un bras de mer situé au lieu dit Nvenayong, dans la commune d'Akanda. Il s'agit de la Nigérienne Aïcha Ibrahim, élève de 13 ans en classe de 5e au lycée Jean-Hilaire Obame-Eyeghe de Nzenyong, et du Malien Amidou, âgé de 14 ans. Par contre, un rescapé, le Togolais Gérard Dermba, 15 ans, se trouve interné à l'Hôpital d'instruction des armées d'Akanda.

Une source autorisée renseigne que le drame est survenu pendant que les quatre enfants s'adonnaient à une baignade dans le bras de mer de Nvenayong, situé non loin de leurs domiciles. En effet, voulant absolument sauver l'un des leurs qui était en danger de mort, deux camarades décident de lui venir aussitôt en aide. Ils sont à leur tour engloutis



Photo: AEE/L'Union

C'est dans les eaux de cette plage d'Akanda que les deux enfants ont péri.

par les eaux puissantes. Un quatrième enfant, qui suit la scène de loin, court immédiatement chercher de l'aide. Lorsque les secours arrivent promptement sur les lieux, ils réussissent à sauver Gérard Dermba. Malheureusement, Aïcha Ibrahim et Amidou

avaient déjà coulé. Leurs corps sans vie ont été repêchés par les sapeurs-pompiers, quelques heures plus tard. La brigade de gendarmerie du Cap-Estérias est chargée de faire toute la lumière sur cette tragédie.

Port-Gentil: le tribunal administratif accueille ses nouvelles têtes

Serge YACKELE MIHINDOU
Port-Gentil/Gabon

PROMUS lors du Conseil supérieur de la magistrature (CSM) du 4 août 2020, les nouveaux responsables du tribunal administratif de Port-Gentil ont été récemment installés. Leurs noms : Achille Moussavou Manfoumbi, Juste Fortuné Onanga et Tatiana Arondo, respectivement président, commissaire à la loi et vice-président.

Occasion pour le commissaire à la loi de remercier les hautes autorités du CSM pour la confiance placée en lui, assurant de sa disponibilité à apporter le meilleur de lui-même. Prenant la parole à son tour, le président du tribunal administratif a promis lui aussi de



Photo: Koumouss

Les nouveaux responsables du tribunal administratif local désormais en fonctions.

s'adonner à la tâche avec abnégation et dévouement. Il a ensuite invité ses collaborateurs à œuvrer pour le bien des populations. " L'œuvre de justice étant collective, la compétence et le dévouement synergique sont nécessaires

pour l'aboutissement de nos missions ", a-t-il déclaré. Enfin, il a décliné les missions du tribunal administratif: juger les contentieux administratifs, statuer sur des recours liés au monde du travail.